

h e t s

Haute école de travail social
Genève

Centre de formation
continue (CEFOC)

CAS / Certificate of Advanced Studies

Médiation de conflits 2016

DAS / Diploma of Advanced Studies

Médiation de conflits :

Spécialisation dans le champ familial
2016/2018



h e d s

Haute école de santé
Genève

Hes·SO // GENÈVE
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Crédits ECTS

CAS : 12

DAS : 30

Début de la formation

Janvier 2016

Durée

CAS : 20 jours de cours
entre janvier 2016 et décembre 2016

DAS : 47 jours de cours
entre janvier 2016 et juillet 2018

Responsable

Alexandre Balmer

alexandre.balmer@hesge.ch

T. +41 22 388 94 87

Secrétariat de la formation

Andrea Neuhausler

andrea.neuhausler@hesge.ch

T. +41 22 388 95 13

Haute école de travail social, CEFOC

Rue des Voisins 30 - C.P. 80

1211 Genève 4

Inscriptions en ligne

www.hesge.ch/hets/cas-mediation

www.hesge.ch/hets/das-mediation

CAS/DAS Médiation de conflits

La formation se décline en deux niveaux de certification:

Le CAS forme au développement des compétences nécessaires et attitudes appropriées à une posture de médiation dans les relations sociales de toute nature. Les modules qui le composent permettent aux participant-e-s de transférer dans leur exercice professionnel, et/ou dans leur engagement dans une collectivité, les préceptes d'une intervention médiatrice pour aborder les crises et réguler les tensions dans les relations, voire les conflits.

Sont abordés les enjeux relatifs :

- au dispositif de médiation,
- à la place particulière que le médiateur ou la médiatrice occupe dans le dispositif pour confronter et soutenir les parties,

- aux conditions minimales pour qu'un processus de médiation puisse se dérouler,
- aux méthodes mobilisables pour soutenir cette mission,
- aux critères éthiques et déontologiques qui conditionnent ce processus, tels que la multipartialité, la neutralité, la confidentialité et le volontariat,
- à la co-construction et à la négociation des accords.

Le DAS inclut en première partie le CAS. Il reprend en deuxième partie ces enjeux en les approfondissant dans le champ de la famille. Il forme aux compétences nécessaires à l'exercice professionnel de la médiation familiale dans une acception large, et plus spécifiquement à titre emblématique, dans les couples se séparant ou divorçant. Il aborde aussi,

dans une vision renouvelée de la famille, ce qui touche par exemple aux rapports entre générations, à la protection de l'enfance, à l'accompagnement des crises majorantes qui ponctuent les différentes étapes du cycle de vie de toute famille. Un accent prioritaire est mis sur les actes et les postures spécifiques liés aux dispositifs de médiation familiale ainsi que sur les attentes des champs professionnels connexes, tels la justice (civile ou pénale) ou la santé. Il comprend de plus une expérience pratique spécifique qui permet d'intégrer par des situations réelles les compétences développées.

Organisation de la formation

Le CAS en médiation de conflits (12 crédits ECTS) constitue la base du programme de formation.

Il se compose de deux modules (A & B). Cette formation compte 20 jours de cours

à raison de deux à trois jours par mois sur une année. Le CAS démarre toutes les années, généralement au mois de janvier. La volée est limitée à 24 étudiant-e-s.

Il convient de prévoir, en plus des journées de formation, un travail personnel d'environ 200 heures pour les lectures et les travaux.

Le DAS en médiation de conflits – spécialisation dans le champ familial (30 crédits ECTS) se compose de quatre modules (A & B, C & D), d'une expérience pratique sous forme d'un stage de 40 heures d'observation et de pratique de la médiation familiale, ainsi que d'un travail de diplôme.

Cette formation comprend 47 jours de cours (dont les 20 jours du CAS) répartis sur deux ans et demi, à raison de 2 à 3 jours par mois. Il convient de prévoir, en plus des journées de formation, un important travail personnel, d'environ 500 heures pour les lectures, les travaux écrits, l'observation et la participation à des médiations. Le DAS démarre une année sur

deux, les années impaires, généralement en janvier. Les personnes au bénéfice d'un CAS en médiation, ou d'une équivalence, peuvent rejoindre directement la deuxième partie du DAS.

La volée est limitée à 24 étudiant-e-s.

Il appartient aux participant-e-s de trouver une possibilité de stage en médiation familiale sur la base des contacts fournis dans le cadre de la formation.

Organisation & contenu

**CAS / Certificate
of Advanced Studies**

2 modules de formation

**DAS / Diploma of
Advanced Studies**

4 modules de formation

Travail de diplôme

Lieu de formation

HETS Genève - CEFOC

Contenus de la formation

Module A - Bases théoriques permettant de définir la médiation de conflits et ses différents champs, sa philosophie, ses finalités et le rapport au conflit. **(6 ECTS)**

Module B - Entraînement méthodologique à la médiation de conflits. **(6 ECTS)**

Module C - Connaissance des enjeux et intégration méthodologique du processus de la médiation familiale et de chacune de ses étapes. **(8 ECTS)**

Module D - Stage et analyse de la pratique de médiation familiale. Observation puis participation à titre de co-médiateur/trice de la pratique de médiation familiale en vue d'une pratique autonome. **(5 ECTS)**

Travail de diplôme - Analyse et réflexion personnelle sur un thème issu de la médiation familiale, touchant à des questions de posture professionnelle et d'éthique d'intervention, sous forme de production écrite. **(5 ECTS)**

Les modules A et B constituent le **CAS**. Les modules A, B, C, D, ainsi que le travail de diplôme, constituent le **DAS**.

Pédagogie

Les contenus seront abordés sous forme d'apports théoriques et méthodologiques, de démonstrations, de simulations, de jeux de rôles, d'analyse de la pratique et d'un stage pour le DAS.

Conditions d'obtention du titre

Validation de la formation

La validation est faite selon l'échelle des crédits ECTS.

Chacun des modules fait l'objet d'un travail de validation.

Chaque participant-e est appelé-e à mettre en œuvre les divers apprentissages réalisés au cours des modules. En outre, des exercices et des lectures sont à effectuer en dehors des jours de formation.

Pour le DAS, au terme de la formation, chaque participant-e devra remettre un travail écrit de fin de formation, dont la validation sera créditée de 5 ECTS.

Titre délivré

Un CAS HES-SO (Certificate of Advanced Studies) en médiation de conflits pour les participant-e-s qui auront validé

positivement les modules A et B et qui ne s'engagent pas dans le DAS. La formation est créditée de 12 ECTS.

Un DAS HES-SO (Diploma of Advanced Studies) en médiation de conflits – spécialisation dans le champ familial pour les participant-e-s qui auront validé positivement les modules A, B, C et D ainsi que le travail de diplôme. La formation est créditée de 30 ECTS.

Ce cursus correspond aux standards actuels demandés par le Forum Européen des Centres de Formation en Médiation Familiale et par la SDM-FSM (Fédération Suisse des Associations de Médiation).

Conditions supplémentaires d'obtention du titre :

- Avoir suivi de façon régulière les

sessions de formation (90 % au moins)

- Avoir payé la totalité des frais de formation.

Attestations

Une attestation de participation est délivrée aux participant-e-s inscrit-e-s à un ou des modules.

Les crédits ECTS des modules sont octroyés si le/la participant-e a répondu aux exigences d'évaluation.

Admission & inscription

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un titre d'une haute école de travail social, de la santé, d'une haute école pédagogique ou d'un Bachelor universitaire dans les domaines des sciences humaines ou juridiques.
- Les participant-e-s qui ne seraient pas en possession d'un tel titre peuvent être admis sur dossier et/ou entretien.
- Pour le CAS : avoir accompli 2 ans de pratique après sa formation de base.
- Pour le DAS : avoir accompli 3 ans de pratique après sa formation de base.

La sélection des candidat-e-s se fait sur dossier. Des entretiens individuels sont possibles.

Reconnaissance d'équivalences et/ou d'acquis

Les participant-e-s peuvent faire valoir des crédits pour le DAS au moment de l'inscription sur la base d'un dossier et d'attestations. Toute demande de reconnaissance d'acquis ou d'équivalences peut être déposée auprès du secrétariat de la formation au plus tard un mois et demi avant le début de la formation. Un émolument pour la reconnaissance est dû, quel qu'en soit le résultat.

Lieu de formation

Les sessions de formation auront lieu à la HETS Genève.

Frais d'inscription et de formation

Finance d'inscription : CHF 200.- à verser au moment de l'inscription, non remboursable.

Le coût du CAS se monte à CHF 5'200.-

Ce montant est à honorer avant le début de la formation.

Le coût du DAS se monte à CHF 11'400.-

Ce montant est payable en deux tranches :

- 1ère tranche : CHF 5'200.-, montant à verser avant le 15 janvier 2016;
- 2ème tranche : CHF 6'200.-, montant à verser avant le 20 janvier 2017.

Les participant-e-s genevois-e-s et de France voisine peuvent bénéficier du

chèque annuel de formation sous certaines conditions. Il est impératif que la demande soit effectuée avant le début du cours (dix jours minimum). Informations et demandes : www.ge.ch/caf/

Les participant-e-s sont personnellement responsables du paiement de leur formation, indépendamment du fait qu'ils/elles reçoivent ou non des subsides.

Modalités d'inscription

Délai d'inscription : **15 novembre 2015.**

Toute personne intéressée peut, avant de s'inscrire, demander une entrevue avec le responsable du programme.

Formulaire d'inscription téléchargeable en ligne sur :

www.hesge.ch/hets/cas-mediation

www.hesge.ch/hets/das-mediation

La finance d'inscription de CHF 200.- doit être versée en même temps.

h e t s

Haute école de travail social
Genève

Centre de formation
continue (CEFOC)



h e d s

Haute école de santé
Genève

Hes·SO GENÈVE
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Responsable du programme

Alexandre Balmer

Chargé d'enseignement HES

alexandre.balmer@hesge.ch

T. +41 22 388 94 87

Contact

Andrea Neuhausler

Secrétaire de la formation

andrea.neuhausler@hesge.ch

T. +41 22 388 95 13

Haute école de travail social
CEFOC

Rue des Voisins 30 / CP 80
1211 Genève 4

Inscription en ligne

www.hesge.ch/hets/cas-mediation

www.hesge.ch/hets/das-mediation

L'ensemble des activités de formation continue de la HES-SO Genève est certifié EduQua